

# BULLETIN D'INSCRIPTION COURSES LA VIRADE DE MIOS



Dimanche 25 septembre 2016

En ligne sur le site : [www.ville-mios.fr](http://www.ville-mios.fr)



A adresser à : Mairie de Mios : Place du 11 Novembre - 33380 Mios

Accompagné **de la copie de la licence (non licencié FFA)**  
ou d'un **certificat médical** justifiant le droit de participer à une course à pied en compétition  
du **chèque d'engagement** libellé à l'ordre de « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE – MIOS ».

Contact Organisation : 0622843291 ou 0686405535

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

N° de licence FFA : \_\_\_\_\_

CLUB : \_\_\_\_\_

Masculin  Non licencié   
Féminin  Licencié UFOLEP   
UAGM / Sponsor  Licencié UNSS/UGSEL   
Handisport Debout  Licencié FFCS/FFPM/FF Tri

N° Dossard

Réservé à l'organisation

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport. Des contrôles pourront être effectués à tout moment durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course. En outre des contrôles antidopage pourront être effectués à l'arrivée sur des concurrents désignés par la FFA.

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance auprès du cabinet « Fontaine-Bertel Agent général AXA » couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne nommément désignée qui prête son concours à l'organisation (salariés, bénévoles). Un justificatif peut être fourni à tout participant qui en fait la demande.

L'organisation rappelle aux concurrents l'intérêt qu'ils ont à souscrire une assurance personnelle, couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L. 321-4 du code du sport).

Epreuves	Course choisie	Droits d'inscription *		Départ	Distance **	Catégories autorisées
		A l'avance	Sur place			
7,2 km		10,00 €	13,00 €	9h30	7,2 km	A partir de cadet M/F
14,4 km		15,00 €	18,00 €	9h30	14,4 km	A partir de cadet M/F
2,6 km			Adulte= 5€ Enfant= 2€	14h30	2,6 km	A partir de benjamin M/F
400 m			2 €	15h30	400 m	Ecole athlétisme+poussin M/F
Randonnée			5 €	14h15	7,2 km	Toute catégorie

\*Clôture des pré-inscriptions le dimanche 18 septembre 2016.

\*\* En cas d'imprévu indépendant de notre volonté, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

**Rappel** : distances maximales autorisées par catégories d'âge (au 31 décembre) :

Poussins: 1,5 km 10-11 ans    Benjamins: 3 km 12-13 ans    Minimes: 5 km 14-15 ans    Cadets: 15 km 16-17 ans    Juniors: 25 km 18-19 ans    Espoirs/Seniors/Vétérans : illimité 20 ans et plus

**Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course. Il devra être porté sur le ventre, sponsor visible. Prévoyez vos épingles. Une pièce d'identité sera demandée. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste. Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué 15 jours avant la course sauf sur présentation d'un certificat médical.**

Je reconnais avoir lu le règlement et l'accepter.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'ATHLETE  
ou du représentant légal avec ses nom et prénom pour les mineurs